



9^{ème} COMMEMORATION DE L'ASSASSINAT D'ERNEST MANIRUMVA.

DECLARATION DE LA COALITION BURUNDAISE DES DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME
(CBDDH)



«JUSTICE BURUNDAISE,
outil de répression
des DDH»

#Justice4MANIRUMVA

Thème : JUSTICE BURUNDAISE, OUTIL DE REPRESSION DES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS

A l'occasion de la 9^{ème} commémoration de l'assassinat d'Ernest MANIRUMVA, Vice-président de l'Observatoire contre la Corruption et les malversations économiques (OLUCOME), survenue le 09 Avril 2009, la Coalition Burundaise des Défenseurs des Droits de l'Homme (CBDDH), exprime encore une fois sa profonde tristesse en mémoire de l'assassinat atroce de ce Défenseur des droits humains et au déni de la justice lui imposé par le Gouvernement du Burundi depuis 9 ans.

La CBDDH constate que, malgré les soit disant enquêtes menées depuis 9 ans par les trois commissions mises en place par le Ministère de la justice, aucun jugement équitable n'a été rendu. Seule la Chambre Criminelle de la Cour d'Appel de Bujumbura a rendu l'arrêt du 26 janvier 2011, déclarant son incompétence pour connaître l'ensemble du dossier en raison de la personnalité des prévenues dont les faits reprochés ne sont pas liés à l'assassinat d'Ernest.

La coalition condamne vivement l'instrumentalisation du pouvoir judiciaire par le pouvoir exécutif pour, non seulement étouffer cette affaire, mais aussi pour réprimer les défenseurs des droits de l'homme burundais (DDH). Depuis l'assassinat de Feu Ernest MANIRUMVA, nous observons plusieurs cas d'atteinte à la vie et de répression notamment sous forme d'emprisonnement et d'autres formes de harcèlements judiciaires sans chef d'accusations, de radiation des associations, etc. Bref, des restrictions des droits et libertés individuelles et collectives des DDH.

La coalition regrette infiniment la multiplication et l'aggravation des cas de violation des droits des défenseurs des droits humains depuis le début des manifestations pacifiques en avril 2015, suite à l'annonce de la volonté du Président NKURUNZIZA de briguer un 3^{ème} mandat illégal.

Compte tenu de ce qui précède, la Coalition demande:



1. A la Cour suprême de réouvrir les audiences du dossier MANIRUMVA afin d'exploiter les éléments du rapport pleins de lueur d'espoir produit par la troisième commission qui réclamait :
 - a) L'audition et la confrontation des officiers de la police comme David NIKIZA, qui était chargé de la police de la sécurité intérieure au moment du crime et BISAGANYA Albert ;
 - b) Obtention de certains relevés téléphoniques comme ceux du commissaire NIKIZA David et d'Adolphe NSHIMIRIMANA ;
 - c) Obtenir les résultats d'ADN particulièrement ceux de Monsieur Albert SIBOMANA, Egide MUSABIMANA et Célestin NTIMPIRANGEZA ;
 - d) Exploiter les échantillons d'ADN prélevés sur les lieux du crime et sur les véhicules suspects ;
 - e) Déterminer la relation entre la mort du capitaine Pacifique NDIKURIYO et celle d'Ernest MANIRUMVA.
- 2) A la justice burundaise de recouvrer son indépendance pour dire le droit et rien que le droit et de se garder d'être un outil de répression des Défenseurs des droits humains.

Fait à BUJUMBURA, le 09/04/2018
Pour la Coalition Burundaise des Défenseurs
des Droits de l'Homme.

Vital NSHIMIRIMANA
Président